

Un déplacement chez PSA et LEAR qui redonne un peu d'espoir !



Lundi matin, une trentaine de salariés de Proma se sont retrouvés devant les grilles du siège de PSA à Poissy avant d'aller à Vélizy au siège de l'équipementier Lear où ils ont obtenu des informations qui leur ont redonné espoir.

A l'heure de boucler leur deuxième mois d'occupation de leur usine, une trentaine de salariés de Proma s'est rendue lundi en car (financé par le sénateur Jean-Pierre Sueur) sur le site du constructeur PSA à Poissy et sur celui de l'équipementier américain Lear à Vélizy, le principal donneur d'ordres de l'usine giennoise.

Corinne Guérineau et Sylvie Geerts pour la CFDT et Jean-Joseph Galéa pour FO, accompagnés respectivement par un représentant local de leur syndicat ont été reçus par quatre dirigeants du pôle achat de chez PSA. Les déléguées CFDT leur ont rappelé que l'Etat avait déboursé trois milliards pour le groupe français alors que PSA ne respectait pas les modalités de ce prêt notamment envers l'emploi et les sous-traitants. « Nous réclamons moins de 1 pour 1000 des 3 milliards que PSA a touché » leur ont souligné les représentantes de la CFDT en rappelant la demande d'indemnités supra-légales de 32 000 € par licencié.

« Ils nous ont affirmé ne pas connaître Proma Gien puisque tra-

tant directement avec LEAR » confie Sylvie Geerts. Mais l'entretien aura permis d'obtenir la promesse que PSA fasse pression sur l'équipementier LEAR et également sur le groupe Proma avec lequel PSA travaille sur d'autres modèles. « Ils nous ont promis de faire évoluer la situation » confie Sylvie Geerts.

Le bus des salariés de Proma a pris ensuite la direction de Vélizy où le directeur des ressources humaines et un des responsables du service achats ont reçu les délégués syndicaux. « Nous leur avons rappelé leur responsabilité morale notamment avec le non-respect des volumes promis » rappelle Sylvie Geerts. Les licenciés giennois ont alors appris que LEAR avait fait une proposition de rachat du stock de pièces (estimé à 340 000 €) qui serait abondée « d'une somme substantielle dans le cadre de l'accord de septembre 2008 à la condition que la plainte de Proma France contre LEAR pour non-respect des volumes soit retirée » !

« Cette lettre a été envoyée en recommandé début mai au liquida-

teur M^e Jousset » explique Sylvie Geerts, étonnée tout comme Corinne Guérineau que le liquidateur ne leur en ait pas parlé, surtout qu'ils se sont vus récemment !

« Notre prochaine étape désormais, c'est le liquidateur » assure Sylvie Geerts qui entend bien également positionner la demande financière de ses collègues auprès du liquidateur « comme des créanciers privilégiés, avant même l'Etat » comme leur ont conseillé les dirigeants de LEAR.

« Ces deux rencontres ont permis de nous éclairer sur certains points » résume Sylvie Geerts qui a eu la preuve « que les négociations ne sont pas fermées ».

Autant dire que sur le chemin du retour dans l'après-midi, les salariés de Proma avaient repris un peu d'espoir de voir aboutir leur requête à la veille d'attaquer leur troisième mois d'occupation de leur usine qui a débuté le jeudi 11 mars.